

09 10 2018

madame rabier annaig

22530 mur de bretagne guerledan

madame monsieur,

apres relecture du dossier concernant la RN 164 je reviens vers vous concernant ma propriété situee sur la zone du troncon saint guen mur de bretagne en guergadic.

Concernant l etude du bruit :mes ouvertures sont deja dotees de double vitrage et la nuit nous entendons le bruit des moteurs des vehicules passant sur la nationale ,je demande donc des ouvertures avec des triples vitrages sur mes ouvertures donnant sur l arriere et sur le cote de ma maison ouvertures sur l exterieur de la maison.

Concernant la bande DUP celle editee sur le projet semble contigue aux murs de mon habitation ,je vous demande une bande de 40 metres a partir des murs de ma maison et des granges attenantes le long de ma propriété avant d acceder a la bande DUP.

Concernant ma propriete en elle meme ,celle ci, du fait de la proximite de la nouvelle RN164 ,de son tracé,de la bande DUP,n a plus aucune valeur immobiliere et devient donc invendable dans l avenir,je vous demande donc des dedomagements financiers qui viendront combler la perte de la valeur de ce bien immobilier.

Je vous prie madame monsieur de prendre en compte mes demandes .

Sachez que je suis contre ce projet.

Veillez agreer madame monsieur a l expression de mes sentiments distingués.

Annaig Rabier